AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, Nathalie Deslongchamps, directrice et greffière-trésorière adjointe, que le règlement numéro 185 « Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics de la Municipalité régionale de comté de L'Assomption », fut adopté par le conseil de la MRC de L'Assomption à sa séance ordinaire du 23 septembre 2024.

Que copie de ce règlement est disponible au bureau de la soussignée et dès son entrée en vigueur sur le site Internet de la MRC (www.mrclassomption.qc.ca).

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À L'ASSOMPTION, ce vingt-sixième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-quatre.

Nathalie Deslongchamps, OMA
Directrice et greffière-trésorière adjointe